



AVIS DE CONVENTION D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC
N°20/010
Grand Port Maritime du Havre

Le Grand Port Maritime du Havre (GPMH) a mis en œuvre une procédure de sélection préalable pour l'attribution d'un titre autorisant l'occupation d'une dépendance du domaine public située Chaussée des Gares Maritimes, sur la commune du Havre, dont la référence Haropa Solutions est le n° 4992 et en vue de l'implantation des activités de manutention, réparation, stockage et self-stockage en conteneurs maritimes.

A l'issue de la procédure de sélection préalable, la Société TRAILER ET CONTAINER SERVICE, Quai de la Garonne – 76600 LE HAVRE, SIREN n° 307 661 181 a présenté le seul projet d'implantation, conformément aux conditions énoncées dans le dossier de consultation.

Le Directoire du Grand Port Maritime du Havre et la Société TRAILER ET CONTAINER SERVICE ont conclu une Convention d'Occupation Temporaire n° 19-215 portant sur la dépendance susvisée le 13/12/2019.

Description de la dépendance : une parcelle de terre-plein du domaine public d'une surface de 5 300 m² environ.
Durée de la Convention d'Occupation Temporaire (COT) : deux (2) ans environ à compter du 11/12/2019.

Toute demande de renseignement complémentaire peut être formulée au Service Développement et Relations Clients – Tel : 02.32.74.69.31 – adresse email : clientzip@havre-port.fr

Cette Convention d'Occupation Temporaire est susceptible de faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Rouen dans un délai de deux (2) mois à compter de la publication du présent avis.

Date de mise en ligne du présent avis : **20/12/2019**